



## Entre deux solstices

Comment les familles agricoles se sont adaptées à la fermeture des garderies en temps de confinement.

### Sommaire

|  |   |  |    |
|--|---|--|----|
| Mot de la présidente _____   | 2 | Accès au Régime québécois d'assurances parentales _____      | 6  |
| Pancartes de prévention à vendre _____   | 2 | Faire de la mixité un enjeu agricole _____                   | 7  |
| Adhérez aux Agricultrices du Québec facilement en ligne _____  | 2 | Prioriser le dossier de la santé psychologique à l'UPA _____ | 7  |
| Une nouvelle série conférences-discussions est lancée pour répondre aux besoins des productrices agricoles du Québec _____ | 3 | Prévention et sécurité des enfants à la ferme _____          | 8  |
| Assemblées annuelles 2020 _____  | 3 | Le travail non rémunéré – Travail invisible _____            | 8  |
| Projet entrepreneuriat agricole féminin _____  | 4 | Que se passe-t-il en région _____                            | 9  |
| Analyse sondage sur l'accès au service de garde en temps de COVID _____  | 5 | Sœurs de Terre _____   | 10 |
| Accès à la propriété et reconnaissance économique _____  | 6 | Coordonnées des regroupements régionaux _____                | 11 |



## Mot de la présidente



Jeannine Messier,  
présidente  
Agricultrices  
du Québec

L'été... un petit mot si intense pour une saison si belle, où la lumière inonde, les senteurs s'épanchent, la chaleur écrase, le vent balaye, les couleurs éclatent, les corps brunissent, les yeux pétillent, les enfants jouent, les esprits se relâchent, des amours naissent...

L'été, c'est l'humidité écrasante et les insectes de toutes sortes; c'est les champs à travailler et les orages de juillet; c'est la marmaille et leur cri, c'est une maisonnée toujours vivante. Mais c'est aussi les baignades et les jolis papillons, les récoltes et les légumes frais du potager, c'est les vacances et la visite inattendue.

L'été, c'est la journée la plus longue qui nous semble si courte parce que la lumière nous donne l'énergie d'une bucheronne. On s'active, on construit, on se visite, on voyage. Il nous semble que tout est possible et le possible devient réalité. Les enfants grandissent à vue d'œil et le frigo semble toujours vide, tout comme leur estomac. L'été nous distingue dans notre façon de prendre la vie. C'est la saison des productions, des ouvrages et des réussites. C'est la saison de l'être et du faire qui se coordonne pour mener à terme les projets, les plans, le semis et les amours...

L'été, le temps se donne, la vie se prend. Je vous souhaite un été rempli de ce que vous choisissez. Entre deux sols-ciens, accueillons le meilleur de la vie.

matonvu.ca

fed.agricultrices

AgricultricesQc

**Jeannine Messier**  
Présidente des Agricultrices du Québec

## Pancartes de prévention à vendre

Les Agricultrices du Québec font la promotion de pancartes pour inciter les différents intervenants qui doivent entrer dans les cours de nos entreprises pour affaires, à réduire leur vitesse parce que c'est souvent le terrain de jeux de nos enfants.

Vous pouvez les commander auprès des syndicats d'agricultrices de votre région, auprès des fédérations régionales ou directement à nos bureaux (des frais de livraison s'appliqueront).

N'hésitez pas à en faire la promotion dans vos municipalités pour qu'elles soient affichées près des aires de jeux, dans les écoles et à proximité des CPE.



**20 \$ taxes incluses**  
12 x 12 po, en aluminium



**5 \$ taxes incluses**  
18 x 36 po, en pvc



## Adhrez aux Agricultrices du Québec facilement en ligne

Dans une optique de simplification et d'harmonisation du processus d'adhésion, les AQ ont créé un formulaire d'adhésion en ligne disponible dans leur site Web.

Les membres peuvent remplir ce formulaire en ligne et payer le montant de la cotisation de 45 \$ + taxes par PayPal ou par chèque à l'adresse : <https://www.agricultrices.com/inscription/adhesion-annuelle-aux-aq/>

## Une nouvelle série conférences-discussions est lancée pour répondre aux besoins des productrices agricoles du Québec

Une quinzaine de productrices ainsi que la travailleuse de rang de l'Estrie, Rachelle Houle, ont pris part à la première activité de la toute nouvelle série conférences-discussions destinée à répondre aux besoins et aux questions des productrices agricoles du Québec, le 16 juin dernier.

Le projet s'est ouvert en Estrie, dans le territoire du syndicat local du Val-Saint-François et Sherbrooke, sur le thème de la gestion du stress en temps de crise, avec la conférencière et psychologue du travail spécialisée dans le domaine agricole, Pierrette Desrosiers. « Plus que jamais, les habiletés pour la gestion du stress et l'adaptation au changement sont essentielles. Étant fille, sœur et conjointe de producteurs agricoles, ce projet m'interpelle beaucoup. Le rôle des femmes en agriculture est primordial et plus que jamais, elles ont besoin de s'arrêter, de prendre un peu de temps et d'échanger entre elles », explique Pierrette Desrosiers.

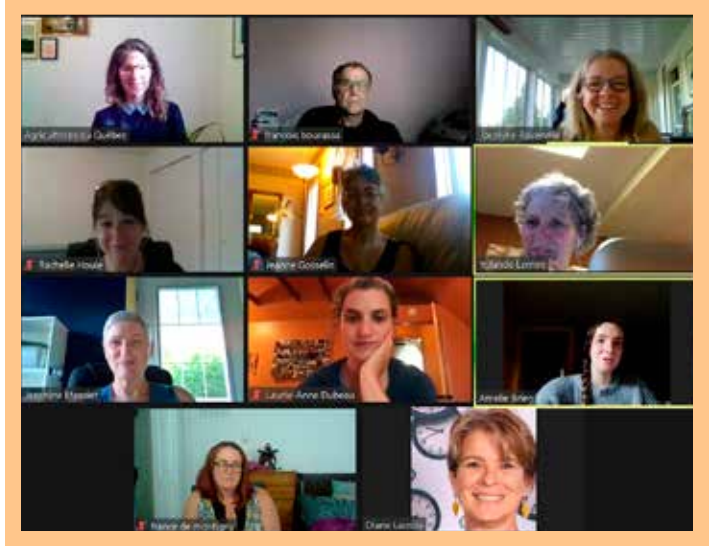
La soirée de webinaire et d'échange a pour but de mieux comprendre pourquoi et comment certaines personnes arrivent mieux que d'autres à gérer l'incertitude et à

s'y adapter en période de crise. « C'est important d'être solidaires en ces temps où les pressions, qu'elles soient économiques, climatiques ou psychologiques, sont énormes sur les producteurs et productrices agricoles », soutient la présidente des AQ, Jeannine Messier.

La série conférences-discussions se poursuivra avec d'autres thèmes et conférenciers, ailleurs au Québec, au cours des prochains mois. Les productrices désirant participer aux conférences-discussions qui seront organisées dans leur région sont invitées à communiquer avec le conseil d'administration des AQ de leur région respective afin d'obtenir plus d'informations.

Les sujets et les dates des prochains événements seront sous peu diffusés sur la page Facebook et le site Web des AQ. Ces événements sont gratuits et ouverts à toutes les productrices agricoles.

Les femmes intéressées doivent préalablement s'inscrire en cliquant sur un des hyperliens. Merci de bien vouloir prioriser l'inscription à la conférence organisée dans le territoire de votre syndicat local.



Voici les conférences prévues au cours des prochaines semaines :

- 29 juin 2020 : Syndicat du Memphrémagog
- 6 juillet 2020 : Syndicat de Coaticook
- 9 juillet 2020 : Syndicat du Haut-Saint-François
- 13 juillet 2020 : Syndicat des Sources
- 16 juillet 2020 : Syndicats Frontenac et Granit

\*Les dates des conférences-discussions peuvent être modifiées en fonction de la météo et du travail au champ. Les participantes inscrites en seront informées. Les événements auront lieu entre 19 h 30 et 21 h.

## Assemblées annuelles 2020

### Des rassemblements différents

À ce jour, dû à la situation reliée au COVID-19 et aux mesures sanitaires recommandées s'y rapportant, en date d'aujourd'hui, les rassemblements ne sont pas permis. Pour ce faire, nous rappelons que le Gala Saturne sera annulé. Cependant, l'AGA des AQ aura tout de même lieu le 23 octobre, mais de façon virtuelle.

Voici le calendrier concernant les rencontres régionales :

| RÉGIONS                    | AGA             |
|----------------------------|-----------------|
| Mauricie                   | 19 février 2020 |
| Estrie                     | 27 février 2020 |
| Montérégie Ouest           | 2 septembre     |
| Montérégie Est             | 15 septembre    |
| Centre-du-Québec           | 16 septembre    |
| Lanaudière                 | 24 septembre    |
| Saguenay/Lac-St-Jean       | 25 septembre    |
| Chaudière-Appalaches Est   | 6 octobre       |
| Chaudière-Appalaches Ouest | 7 octobre       |
| Bas-St-Laurent             | À définir       |



## Projet entrepreneuriat agricole féminin

### Le projet Dimension E va bon train!

Depuis le mois de mai 2020, ce projet bénéficie de sa nouvelle image de marque « Dimension E ». Cette nouvelle image servira de base aux outils qui seront développés tout au long du projet.

Ultimement, le projet aura comme impact l'augmentation du nombre d'entreprises agricoles et de transferts au féminin.

Au cours des prochaines années, Dimension E permettra d'outiller et de soutenir les agricultrices dans leurs démarches entrepreneuriales en favorisant un meilleur accès au financement et aux ressources en entrepreneuriat pour les agricultrices.

Par ailleurs, au cours des dernières semaines, nous avons amorcé la production de 12 capsules vidéo mettant en avant l'agricultrice entrepreneure. Grâce aux nombreux contacts d'agricultrices qui nous ont été généreusement transmis, les tournages de ces capsules vidéo pourront se dérouler cet été et être visionnées dès l'automne 2020. Que ce soit au sujet des productions ou des profils d'entrepreneures, les capsules mettront en valeur l'entrepreneuriat agricole au féminin sous toutes ses facettes et dans les différentes régions du Québec.

Autre bonne nouvelle : le projet a reçu dernièrement une bonification de 90 000 \$ de Développement Économique Canada (DEC). Cette bonification permettra de produire des outils complémentaires, dont une plateforme Web interactive qui hébergera plusieurs outils reliés au projet. Sur cette plateforme Web, les agricultrices disposeront de ressources qui leur permettront de bien s'orienter dans la multitude de services et de types de financement disponibles en entrepreneuriat agricole, et ce,

# Dimension E

Cultivez votre potentiel entrepreneurial agricole

en complément de l'offre de services adaptée aux besoins des agricultrices que les AQ bâtissent actuellement.

De plus, au cours des prochains mois, grâce à cette bonification, des cellules de codéveloppement seront mises en place et permettront aux participantes d'apprendre et de se renforcer mutuellement en partageant leurs expériences et leur vécu.

Enfin, d'ici l'hiver 2021, un service gratuit d'experts accessible aux agricultrices membres leur permettra de recevoir de l'information pertinente et adaptée à leurs besoins personnalisés de la part de professionnels chevronnés (avocats, fiscalistes, etc.).



## Analyse sondage sur l'accès au service de garde en temps de COVID

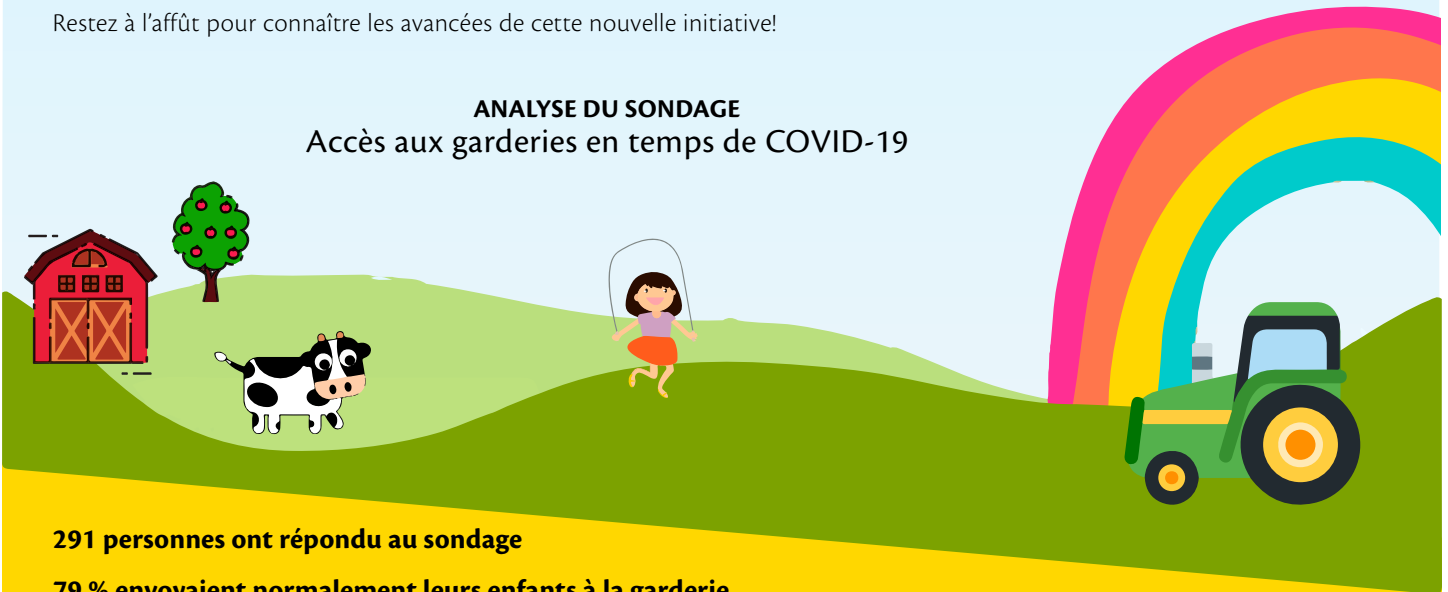
Un sondage a été diffusé du 27 mai au 8 juin via : Facebook, le Trait d'Union, courriel à nos membres et auprès des affiliés de l'UPA.

L'objectif de ce sondage était de définir quelles étaient les priorités en termes de revendication pour les AQ concernant les impacts des fermetures des garderies en milieu agricole lors de la COVID-19, et des possibles projets à mettre en œuvre, une fois la crise sanitaire terminée.

Suite aux résultats, les Agricultrices du Québec travailleront, dans les prochaines semaines, à rassembler un maximum d'acteurs afin d'élaborer un projet pilote de garderie à domicile.

Restez à l'affût pour connaître les avancées de cette nouvelle initiative!

### ANALYSE DU SONDRAGE Accès aux garderies en temps de COVID-19



291 personnes ont répondu au sondage

79 % envoyaient normalement leurs enfants à la garderie  
20 % les gardaient à la maison

### Comment les familles agricoles s'adaptent à la présence des jeunes enfants sur leurs fermes?

**53%**

des familles modifient ou diminuent leur nombre d'heures travaillées sur la ferme ou hors ferme.

**17%**

des parents ont le soutien d'un membre de la famille pour garder leur enfants.

**27%**

des parents amènent leur enfants avec eux à la ferme.

**80%**

des parents sont inquiets pour la sécurité de leur enfants lorsqu'ils les amènent sur la ferme.

**84%**

des répondants et répondantes affirment qu'une nouvelle phase de fermeture de leur garderie...

entraînerait des impacts importants sur leur santé psychologique

+

aurait des effets nuisibles sur la santé financière de leur entreprise

Lors de la réouverture des garderies les parents...

n'ont pas eu de place à la garderie à 38%



ont gardé les enfants à la maison à 30%

ont eu leur place à la garderie à 32%



## Gains des agricultrices du Québec

### Accès à la propriété et reconnaissance économique

#### Une des longues batailles que les Agricultrices ont menées.

Les revendications faites par les femmes collaboratrices auprès de l'UPA ont permis de statuer, en 1980, que le statut de la femme dans l'Union devait être celui de productrice agricole et non de collaboratrice.

Ces femmes ont aussi milité auprès du gouvernement afin que les conjointes de producteurs puissent, elles aussi, avoir accès à la prime à l'établissement. La Loi sur le financement agricole élimine cette clause discriminatoire en 1986 pour les agricultrices de moins de 40 ans.

En 1989, les épouses collaboratrices peuvent être reconnues comme salariées.

L'année suivante, en 1990, entrait en vigueur le programme d'accès à la propriété pour les conjoints et conjointes de 40 ans et plus. Cette mesure a fait considérablement augmenter le nombre de femmes propriétaires et copropriétaires d'entreprises agricoles au Québec.

**Il faut se rappeler qu'en 1981, seulement 4 % des femmes ont des parts dans les entreprises agricoles. En 1987, ce taux augmente à 12 %. C'est seulement suite à une mesure spéciale visant à favoriser l'accès à la propriété pour les conjointes de plus de 40 ans, en 1990, que le pourcentage de femmes propriétaires augmente à près de 25 %. Depuis cette mesure, ce chiffre est resté relativement stable.**

### Aujourd'hui

Les femmes s'établissent plus tardivement que leur homologue et dans un contexte moins planifié.

Elles sont plus nombreuses à démarrer une nouvelle entreprise (45 % vs 30 %).

Les transferts d'entreprises familiales sont moins fréquents et elles acquièrent moins de part initialement que les hommes.

### Accès au Régime québécois d'assurances parentales

#### Du lobby payant pour les agricultrices et les travailleuses autonomes

Entre 2004 et 2006, les AQ ont effectué des activités de lobby visant à ce que les agricultrices aient le droit d'obtenir des congés parentaux (RQAP). Toutes les travailleuses autonomes ont bénéficié de ce droit.

Depuis 2015, les AQ font ressortir différents problèmes en lien avec le Programme.

- Les productrices ayant peu ou pas de salaire lors du démarrage d'une entreprise.
- Perte de prestation lors de gains saisonniers ou ponctuels.
- Prestations insuffisantes pour permettre l'embauche d'un ou d'une employée spécialisée.

En 2016, un mémoire est déposé au Secrétariat à la condition féminine dans le cadre d'une consultation concernant la création de leur politique égalité entre les hommes et les femmes (ÉFH). Par la suite, les AQ ont réalisé plusieurs activités de représentation auprès des ministères concernés.

Principales recommandations du mémoire :

- Modifier les critères d'admissibilité au RQAP afin que le revenu net d'entreprise des cinq dernières années soit pris en considération pour les travailleurs autonomes;
- Modifier les critères d'admissibilité au RQAP afin que soit prise en compte la réalité des jeunes agriculteurs et agricultrices;
- Modifier les critères d'admissibilité au RQAP afin que le Régime soutienne leurs revenus lors de l'arrivée d'un nouvel enfant en se basant sur le salaire des ouvriers spécialisés.

### Aujourd'hui

Suite à l'adoption d'une résolution au Congrès général de l'UPA, les AQ collaborent avec la Direction Recherches et Politiques Agricoles de l'Union sur le dossier pour que nos demandes aient davantage de poids auprès des différents paliers gouvernementaux.

L'objectif est de modifier les critères d'accès au RQAP et au programme pour une maternité sans danger.

## Faire de la mixité un enjeu agricole

### Pour que les femmes prennent aussi part aux décisions agricoles

Historiquement, quoique peu visible, les femmes ont toujours joué un rôle important, voire essentiel dans le paysage agricole québécois. Si aujourd'hui elles représentent 27 % des propriétaires et copropriétaires des entreprises agricoles de la province, elles comptaient pour moins de 5 % en 1981.

Si elles sont très actives sur les fermes, elles restent peu présentes dans la sphère décisionnelle en occupant seulement 12 % des sièges électifs de l'UPA. Une augmentation de 7 % en plus de 30 ans.

**La création des Agricultrices du Québec en 1987 a permis aux femmes ne détenant pas de part dans les entreprises d'obtenir un poste au sein des conseils d'administration de l'UPA. Depuis, une agricultrice, qu'elle soit productrice agricole ou non en vertu de la Loi sur les producteurs agricoles (P-28), peut être administratrice au sein d'un syndicat local, en autant qu'elle ait été désignée par son syndicat régional. Elle est administratrice de plein droit et peut donc voter sur toutes les questions prises en considération par le syndicat local.**

Suite aux demandes des AQ, l'Union créé, en 2012, un poste réservé aux femmes dans les syndicats locaux dans le cadre de la modernisation de l'UPA.

Depuis 2015, l'organisation a obtenu une série de financement du Gouvernement du Québec pour travailler activement sur la mixité au sein de l'Union. Analyse de la situation, formation pour les femmes, mentorat politique, outils d'évaluation, représentations multiples auprès des affiliés n'ont été que quelques-unes des actions mises en œuvre pour faire de la mixité un réel enjeu pour l'UPA.

## Aujourd'hui

Suivant l'adoption de notre résolution, un nouveau groupe de travail a été créé pour traiter de la question de la relève syndicale et de la mixité au sein de l'Union.

Les AQ possèdent une expertise importante et crédible auprès d'autres groupes de femmes et des instances gouvernementales.

L'objectif est d'atteindre 30 % d'élu(e) dans l'ensemble de la structure de l'UPA.

## Prioriser le dossier de la santé psychologique à l'UPA

### Parce que le bien-être des humains est essentiel pour assurer le bien-être animal

En 2006, 50,9 % des producteurs présentaient un niveau élevé de détresse psychologique, comparativement à 17,5 % en 1997. En agriculture, les femmes (59,2 %) sont davantage touchées par la détresse psychologique que les hommes (49,5 %). La moyenne de la population québécoise est de 20,1 %.

#### 10 principaux facteurs de stress des producteurs

- Diminution des revenus
- Augmentation des dépenses
- Obligation environnementale
- Bureaucratie (papier à remplir)
- Instabilité des marchés
- Maladie
- Charge de travail
- Coût et incertitude des quotas
- Concurrence mondiale
- Météo

Durant de nombreuses années, les agricultrices de plusieurs régions ont sonné l'alarme auprès de leurs pairs sur la question de la détresse psychologique qui s'avère très élevée au sein des communautés agricoles. Des études ont mentionné que « sur le plan psychosocial, les agriculteurs masculins tendent à se conformer à un ensemble de valeurs agraires comme l'importance d'être stoïque et indépendant, et [qu'ils ont] une forte résistance à parler de santé mentale et à demander de l'aide, même si celle-ci était requise ».

Les femmes, notamment du Saguenay-Lac-St-Jean, au Bas-St-Laurent et dans Lanaudière, ont milité afin que la situation soit prise au sérieux.

C'est en 2015 que le dossier de la santé psychologique des producteurs et productrices agricoles est traité par l'UPA lors de leur congrès.

## Aujourd'hui

Le dossier de la santé psychologique est devenu une des priorités de l'UPA.

Les AQ font parties des membres d'une table de concertation traitant de cet enjeu au sein de l'Union.

Un site Internet de l'Union est consacré à la santé, à la sécurité et au mieux-être des productrices et producteurs agricoles, et un forum annuel est organisé chaque année pour parler de santé psychologique.



## Prévention et sécurité des enfants à la ferme

### La ferme, loin d'être un jeu d'enfant

L'agriculture est le plus beau métier du monde, mais il comporte une multitude de dangers. Dans d'autres industries, la plupart des victimes d'accidents sont des travailleurs de 18 à 65 ans. Le milieu agricole est unique en ce sens que les enfants subissent un nombre appréciable de blessures graves reliées au travail. C'est dû, en partie, au fait que les fermes ne sont pas seulement des lieux de travail, mais aussi des endroits où des personnes vivent, jouent et participent aux activités récréatives.

C'est pourquoi, en 2001, les AQ réalisent la pancarte Attention à nos enfants pour sensibiliser les conducteurs de véhicules circulant dans les chemins privés menant aux résidences et aux bâtiments de ferme, à rouler plus lentement. Cette initiative a gagné le premier prix de prévention au concours provincial de l'UPA cette même année.

Depuis l'automne 2005, les AQ offrent aussi une deuxième pancarte Danger gardez cette porte fermée. Conçue initialement pour prévenir tout accident pouvant survenir près des fosses à fumier, elle peut être utilisée dans un contexte plus « urbain » (piscine, cabanon ou pour toute enceinte représentant un risque d'accident). Dans le cadre du concours Initiatives de prévention à la ferme, cette pancarte a remporté une médaille d'or pour la fédération affiliée, dans la catégorie prix CSST, à l'UPA.

Des interventions de nature éducative, comme Sécurijours qui utilisent des approches interactives réalisées sur terrain, sont de bons moyens pour sensibiliser les enfants à leur environnement. Les syndicats d'agricultrices de plusieurs régions participent à l'organisation de la plupart des Sécurijours.

**Au Canada, cinq enfants issus du milieu agricole décèdent chaque année, dont 80 % sont des garçons. Parmi ceux-ci, 72 % sont les enfants des propriétaires et 36 % d'entre-deux ont moins de 6 ans. Les deux principales raisons recensées sont liées à l'écrasement ou le renversement par de la machinerie lourde (42 %) ou par noyade (17 %).**

### Aujourd'hui

Les AQ travaillent en collaboration avec la CNESST et l'Union sur la réécriture d'un guide de prévention concernant la sécurité des enfants à la ferme.

L'organisation fait toujours la promotion des affiches de prévention à la ferme.

## Le travail non rémunéré – Travail invisible

### Pour que chaque tâche compte

Encore aujourd'hui, selon les résultats de la consultation « Femmes et ruralité », on estime que 33 % des femmes travaillent dans l'entreprise de leur conjoint, à temps plein ou partiel, et n'ont aucune rémunération, soit en salaire ou en part. Il est considéré comme étant normal qu'elles donnent un coup de main dans l'entreprise sans compensation financière. Toujours selon la consultation, les femmes considèrent que leur situation financière a été fréquemment préoccupante à 37 %, et 44 % d'entre elles croient que leur situation financière ne changera pas dans la prochaine année.

Il n'est pas rare que les productrices s'engagent dans une relation d'affaires sans papier, basée sur la confiance mutuelle entre conjoints. Advenant une rupture ou un décès, ces femmes deviennent très vulnérables.

Plusieurs agricultrices ne voient pas leur retraite ou leur avenir de façon positive. Plusieurs ont peu ou n'ont pas cotisé au Régime des rentes du Québec ou dans des REER. Les salaires ont généralement été réinvestis dans l'entreprise. Plusieurs retraitées ou préretraitées sont totalement dépendantes de leur conjoint.

**Les 18 850 « conjointes d'agriculteurs » effectuent 5 774,60 \$ de travail bénévole par année, soit une valeur de plus de 108 millions de dollars dans les entreprises agricoles**

### Aujourd'hui

Les Agricultrices du Québec travaillent en collaboration avec l'UQAM et le Secrétariat à la condition féminine pour développer un outil de calcul pour chiffrer le travail non rémunéré fait par les agricultrices. Nous souhaitons que cet outil permette aux femmes d'obtenir des gains fiscaux.

Les AQ participent à une table de concertation provinciale avec d'autres groupes œuvrant auprès de femmes pour effectuer des revendications communes en lien avec le travail invisible auprès des décideurs.

Un mémoire a été déposé en 2016 au Secrétariat à la condition féminine pour faire un état de situation sur les femmes en agriculture. Ce mémoire a permis aux AQ de devenir une organisation incontournable auprès du gouvernement.



## Que se passe-t-il en région

Au Saguenay-Lac-St-Jean  
Ferme La Rouquine



La ferme la Rouquine est vaste et belle. Elle comprend 386 acres, dont 60 acres en culture, ainsi qu'une belle rivière nous offrant un paysage bucolique. La production principale est maraîchère et fruitière sur une superficie de 10 acres, le reste étant en fourrages et en boisé. Il y a aussi la culture en serre avec une superficie potentielle de 8 500 pieds carrés.

Les propriétaires tiennent un kiosque à la ferme du vendredi au dimanche, où se fait la transformation des récoltes, pour offrir à la clientèle des produits maisons, tels que les ketchups, la relish, les tartinades et les gelées. Il y a aussi la boulange-

rie et la pâtisserie, où se fabriquent de beaux pains artisanaux, de délicieuses tartes et galettes et leur fameux gâteau au fromage à la camerise.

L'activité phare de la ferme se passe à l'automne, avec l'autocueillette de courges et de citrouilles, où des milliers de gens viennent parcourir les champs pour se faire des provisions.

La ferme est gérée par des femmes de cœur avec une grande passion pour l'agriculture. Guylaine Beaulieu et sa sœur Denise sont associées, et trois des filles de Guylaine; Sarah, Emmie et Jeanne, veulent prendre la relève.

Une entreprise à valeur humaine et familiale dans une atmosphère paisible et agréable. De nombreuses heures de travail, mais tellement valorisantes! Si vous passez au Saguenay, faites un petit tour à la Rouquine, vous êtes les bienvenus.

**Guylaine Beaulieu, agr.**  
**Agricultrice de passion / Gala Saturne 2019**  
**Ferme la Rouquine inc.**  
**3287, rang Ste-Famille**  
**Chicoutimi, Qc G7H 7W4**  
**Facebook.com/Ferme-la-Rouquine**

## Transmettre l'agriculture aux générations de demain!

Madame Diane Ouellet Gilbert, présidente des Agricultrices du Saguenay-Lac-St-Jean, Abitibi-Témiscamingue et Capitale-Nationale-Côte-Nord, organise des visites guidées à la ferme familiale. Elles auront lieu cet été, en groupe de dix personnes, tout en respectant les mesures sanitaires. Ces visites sont dynamiques et instructives!

La ferme Gilbert & fils est fière d'ouvrir ses portes à toute la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean et aux touristes qui viennent visiter cette belle région.

« Dans la perspective de la valorisation de notre profession, c'est une occasion de prendre contact avec la réalité agricole et de jeter un regard sur une entreprise laitière et céréalière » explique Mme Ouellet Gilbert. Vous y verrez vivre des hommes et des femmes de passion.

**Ferme Gilbert & fils**  
**587, rue Principale, Saint-Henri-de-Taillon**  
**Tél. : 418 347-3697 • Cell. : 418 487-8021**  
**diane@cablotailon.com • dureseau@hotmail.fr**  
**www.fermegilbert.com**





## Sœurs de Terre

### Rencontres inspirantes avec des agricultrices québécoises pour Bena Tata

En octobre dernier, Bena Tata Nkimbikasala était de la délégation de neuf femmes venues au Québec pour un stage en leadership féminin organisé par UPA Développement international. Sa participation à l'AGA des AQ, au Gala Saturne et à de nombreux échanges avec plusieurs agricultrices d'ici continue de l'inspirer dans ses activités agricoles.

Bena Tata est paysanne en République Démocratique du Congo (RDC), le deuxième plus grand pays d'Afrique. Son climat chaud et humide est divisé en deux grandes saisons. À Boukanga Lonzo, au sud-est de Kinshasa, là où vit Bena Tata, la saison sèche s'étend de juin à août pour laisser place à la saison des pluies de septembre à mai. La RDC dispose de près de 80 millions d'hectares de terres arables, 4 millions de terres irrigables, dont 1 % seulement est cultivé. La RDC, de par la richesse de ses terres, aurait le potentiel de nourrir 2 milliards d'humains. Malgré cela, le pays a recours, encore aujourd'hui, aux importations pour combler les déficits alimentaires.

Fille de paysans, Bena dit pratiquer l'agriculture depuis qu'elle est en âge de marcher! Elle est membre de la COPALO (Coopérative paysanne de Lonzo), organisation paysanne créée en 1996 et regroupant plus de 1 000 membres. La COPALO soutient ses membres dans l'amélioration des rendements agricoles et de leurs revenus. Avec son approche d'accompagnement ainsi que les formations offertes, elle vise l'autonomisation de ses membres plutôt que l'assistanat. Depuis deux ans, Bena est paysanne formatrice grâce au programme d'UPA DI Les Savoirs des gens de la terre (LSGT). Elle est vice-présidente d'un regroupement de femmes qui rassemble 120 membres. Elle veille à ce que



Bena avec Jeannine Messier lors de la visite de sa ferme

les projets agricoles développés par les femmes réussissent afin qu'elles puissent rembourser le prêt qui leur a été octroyé pour que d'autres femmes puissent à leur tour bénéficier de ces prêts. Elle agit comme mentor auprès des femmes et des jeunes de son village.

Bena cultive de l'arachide, du manioc, du niébé, de l'oseille, de l'amarante, en plus de quelques légumes comme la tomate et l'aubergine. Elle fait l'élevage de porcs, de canards et de tilapias. Elle peut ainsi nourrir ses enfants et la petite portion qu'elle garde pour la vente lui permet de scolariser ses enfants. Elle a également quelques revenus qui proviennent de la vente des produits qu'elle cultive avec d'autres femmes de son village.

Durant son séjour, ce qui l'a particulièrement marqué est la visite à la ferme familiale Canard du Village à Saint-Pie spécialisée dans l'élevage du canard de Barbarie. Bena qui fait également l'élevage de canards, rêve de pouvoir faire de la transformation en saucisse ou autres produits comme elle l'a vu à Canard du Village. Lors d'une des restitutions de son séjour organisées auprès des leaders de son organisation, elle a pu partager avec eux l'intérêt de mettre les ani-

maux en enclos comme elle a observé lors de sa visite à la ferme Urdani à Saint-Anicet. Elle rapporte que son séjour l'a fortifiée personnellement en tant que leader femme dans son organisation. Elle a d'ailleurs persuadé les femmes avec qui elle exploite un champ collectif d'augmenter la superficie cultivée de deux hectares, ce qui a eu pour effet d'augmenter leurs revenus. Ce séjour a permis à Bena d'élargir sa vision sur les potentialités qu'offre l'agriculture, non seulement pour se nourrir, mais également pour en tirer un revenu décent.



Bena qui travaille à transformer le manioc qu'elle a cultivé



Bena en compagnie de Marcel Groleau lors de l'AGA des AQ



Bena (3e à partir de la gauche) avec les 8 autres déléguées pour le stage en leadership féminin - octobre 2019

## Coordonnées des regroupements régionaux

| RÉGIONS   | PRÉSIDENTE                    | TÉLÉPHONE          |
|---|-------------------------------|--------------------|
| Bas-St-Laurent  | Jessie Rioux                  | 418 723-2424 #4228 |
| Centre-du-Québec  | Valérie Fortier               | 819 858-2091       |
| Chaudière-Appalaches Est  | Natacha Lagarde               | 418 856-3044       |
| Chaudière-Appalaches Ouest  | Caroline Dion                 | 418 228-5588       |
| Estrie  | Yolande Lemire                | 450 532-4478       |
| Lanaudière et Outaouais-Laurentides   | Vicky Robichaud               | 450 753-7486 #235  |
| Mauricie  | Hélène Champagne, par intérim | 819 378-4033 #240  |
| Montréal Est  | Hélène Frappier               | 450 774-9154 #5224 |
| Montréal Ouest  | Mélanie Dinelle               | 450 427-2680       |
| Saguenay-Lac-St-Jean/Capitale-Nationale-Côte-Nord/<br>Abitibi-Témiscamingue | Diane O. Gilbert              | 418 545-6775       |

# INVITATION À UNE MEMBRE DE LA FRAQ

## Offre exclusive aux NOUVELLES membres féminines de la FRAQ pour seulement 16 \$ + taxes

- Viens apprendre à connaître la seule association qui représente les agricultrices québécoises, que tu aies des parts ou non;
- Propose-nous tes idées pour aider à développer des projets axés sur les jeunes familles agricoles;
- Nul besoin de t'impliquer, ta simple adhésion contribue à donner une force au regroupement.

Intéressée? Écris-nous au [fed.agricultrices@upa.qc.ca](mailto:fed.agricultrices@upa.qc.ca)



Le bulletin *femmes de terre, femmes de tête* est une publication des Agricultrices du Québec, distribué aux membres des syndicats régionaux d'agricultrices.  
Agricultrices du Québec au : 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil Qc, J4H 4E7  
Tél. 450 679-0540 poste 8469 | Téléc. 450 463-5228 | [fed.agricultrices@upa.qc.ca](mailto:fed.agricultrices@upa.qc.ca) | [f](https://www.facebook.com/fed.agricultrices) fed.agricultrices - [t](https://twitter.com/AgricultricesQC) AgricultricesQC - [www.agricultrices.com](http://www.agricultrices.com)

Dépôts légaux : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020 | Bibliothèque nationale du Canada | ISSN 0840-6030